

Guide des formations régionales aux métiers des bibliothèques

édition 2023

I- Les formations préparatoires aux métiers de bibliothécaires	p. 07
Le titre d'auxiliaire de bibliothèque	p. 08
Le BUT Information et Communication,	
Parcours Métiers du Livre et du Patrimoine	p. 09
DEUST Métiers des bibliothèques et de la documentation	p. 10
Licence professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèque	
- Parcours management des bibliothèques et de la documentation	
- Parcours management des bibliothèques	
et de la documentation – en contrat pro	
- Parcours management des systèmes d'information	
archivistes – en contrat pro	
- Parcours management des systèmes d'information archivistes	p. 11
Licence professionnelle, Métiers du livre : Documentation et Bibliothèques	p. 12
Licence Information-Communication,	
Parcours Sciences de l'information et du document	p. 13
Licence Lettres, parcours Lettres modernes/Documentation	p. 14
Licence Humanités, Lettres, Humanités, Culture	p. 15
Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation,	
2 ^d degré, Parcours Documentation (Villeneuve-d'Ascq)	p. 16
Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation,	
2 ^d degré, Parcours Documentation (Amiens)	p. 17
Master Lettres	p. 18
Master Lettres, Sciences du Langage	p. 19
Master Lettres, Littérature Antique, Française et comparée	p. 20
II- Les organismes régionaux de formation, de préparation	p. 21
aux concours et aux examens professionnels	p. 21
La Bibliothèque départementale de l'Aisne	p. 22
La Médiathèque départementale du Nord	p. 23
La Médiathèque départementale de l'Oise	p. 24
La Médiathèque départementale du Pas-de-Calais	p. 25
La Bibliothèque départementale de la Somme	p. 26
Le Centre national de la fonction publique territoriale	p. 27
MédiaLille	p. 28
L'Association des Bibliothécaires de France	p. 29
L'Agence régionale du Livre et de la Lecture des Hauts-de-France	p. 30
En savoir plus	p. 31
III- Les concours	p. 33
Les conditions d'accès aux concours des bibliothèques	p. 34
Fonction publique d'État	p. 34
Fonction publique territoriale	p. 36

Ce guide s'adresse à tous les acteurs et actrices d'un service public culturel de proximité, à celles et ceux garants de l'égalité d'accès aux livres, aux médias, aux jeux, à la culture, à ceux et celles qui souhaitent s'engager à renforcer comme à faire vivre le rôle essentiel des bibliothèques dans nos sociétés, et qui ont déjà sans doute eu la chance de constater avec Umberto Eco, sur le terrain et sur nos territoires, combien « [l]es bibliothèques sont les gardiennes de notre identité culturelle, des lieux où le passé dialogue avec le présent et se projette vers l'avenir ».

Vous y trouverez, je le souhaite, des vecteurs professionnels puissants, inspirants, formateurs, capables de nous permettre de construire un avenir où les bibliothèques seront encore plus intensément des espaces de partage, d'échange et de découverte, où chaque citoyen pourra s'épanouir et accéder aux richesses infinies du savoir.

Hilaire Multon
Directeur régional des Affaires culturelles des Hauts-de-France

« Tout lecteur est soit un voyageur qui fait une pause, soit quelqu'un qui rentre chez lui »*, dit Alberto Manguel.

C'est dans ce double mouvement, extérieur et intérieur, entre soi et les autres, que l'enjeu de la bibliothèque se pose.

Lieu de réflexion, elle ouvre à la culture, à la science, à l'imaginaire, autant qu'à la citoyenneté.

C'est pourquoi il est nécessaire que les professionnels soient formés tout au long de leur carrière.

Nous sommes heureux que la Direction régionale des Affaires culturelles des Hauts-de-France nous ait confié la réalisation de ce catalogue de formations, élaboré avec l'aide des bibliothèques départementales et des organismes agréés.

Qu'ils en soient tous remerciés.

Pascal Mériaux
Président de l'AR2L Hauts-de-France

*Alberto Manguel, *La bibliothèque, la nuit*, Actes sud, 2006 – traduction Christine Le Bœuf (p.167).

I

Les formations préparatoires aux métiers de bibliothécaires

Le titre d'auxiliaire de bibliothèque

Le titre d'auxiliaire de bibliothèque est une formation organisée par l'Association des Bibliothécaires de France (ABF). Elle permet aux personnes qui la suivent, d'acquérir toutes les connaissances et les compétences de base liées au métier de bibliothécaire.

À qui s'adresse cette formation ?

Le titre d'auxiliaire de bibliothèque se destine aux personnes travaillant en bibliothèque en tant que bénévole ou salarié, sans critère de formation ou de diplôme particulier.

Également, la formation vise :

- Le personnel des bibliothèques de comités d'entreprise, d'hôpitaux, de centres pénitentiaires ;
- Le personnel des centres de documentation de l'Éducation nationale ;
- Les personnes en reconversion professionnelle ;
- Les personnes en recherche d'emploi.

Programme

La formation ABF se déroule sur une année scolaire, de septembre à juin. Cette année se compose de 200 heures de cours en présentiel et d'un stage pratique obligatoire de 35 heures. Durant les heures de cours, la formation propose des cours théoriques, des travaux pratiques ainsi que des visites de bibliothèques.

L'examen de fin d'année

se compose ainsi :

- Un écrit composé de 3 épreuves de contrôle continu et de 2 épreuves en temps limité ;

→ Un oral en 2 épreuves :
environnement professionnel
et présentation de documents
et connaissance de l'édition.

Conditions d'admission

Aucun diplôme n'est exigé pour postuler à cette formation. Néanmoins, une forte motivation pour le service public, une bonne culture générale, de bonnes compétences rédactionnelles et une curiosité sont des qualités à avoir pour prétendre au titre d'auxiliaire de bibliothèque. Le dépôt d'un dossier de candidature se fait par l'intermédiaire de ce portail :

www.abf.asso.fr

[Rubrique Formation >](#)
[Formation d'auxiliaire de bibliothèque >](#)
[Dossier de candidature](#)

Et après...

Le titre d'auxiliaire de bibliothèque ne donne pas directement accès à un poste dans la fonction publique. Cependant, elle facilite la préparation aux concours de catégorie C et B de la fonction publique.

Le BUT Information et Communication, Parcours Métiers du Livre et du Patrimoine

Le Bachelor Universitaire et Technologique (BUT) est un diplôme se préparant en 3 ans, et permet par la suite une insertion professionnelle ou une poursuite d'études. Le BUT Infocom Parcours Métiers du Livre et du Patrimoine permet aux personnes qui le suivent de découvrir l'ensemble des métiers liés à la production, à l'édition et à la commercialisation.

À qui s'adresse cette formation ?

Cette formation s'adresse à tous, les qualités souhaitables pour postuler sont :

- Un grand intérêt pour la littérature et la lecture ;
- Un goût pour la communication, le commerce et les relations sociales ;
- Enfin, une solide culture générale, un esprit d'analyse et de réflexion ainsi qu'une curiosité pour le monde sont attendus.

Programme

Le BUT se compose en 6 semestres. Durant cette période la formation propose essentiellement des cours pratiques en vue de savoir utiliser les logiciels professionnels mais aussi de travailler en autonomie mais également des cours théoriques afin de maîtriser la chaîne du livre.

Pour valider son BUT, il faut valider des crédits ECTS (European Credit Transfer System). Un total de 180 ECTS est demandé pour obtenir le BUT. Cette validation s'effectue par semestre.

Conditions d'admission

L'inscription pour le BUT Infocom Parcours Métiers du Livre et du Patrimoine s'effectue via la plateforme ParcoursUP. Le choix des candidats se fait par dossier scolaire.

Et après...

Après 2 ans de BUT, il est possible de s'insérer professionnellement ou d'intégrer une troisième année de Licence professionnelle. Sinon, après 3 ans de BUT, il est possible de s'insérer professionnellement ou d'intégrer un Master.

Pour tout complément d'informations sur la formation en Hauts-de-France
hautsdefranceabf@gmail.com

IUT-Tourcoing
Dépt. Information &
Communication
35, rue Sainte Barbe
BP 70460
59208 Tourcoing cedex

Secrétariat pédagogique
Hélène HERMINET
03 20 76 25 24

Anaëlle FARIA INDRIZZI
03 20 76 25 39
iut-tourcoing-infocom@univ-lille.fr

DEUST Métiers des bibliothèques et de la documentation

Le diplôme technico-professionnel (DEUST) est un diplôme se préparant en 2 ans. La formation en Métier des bibliothèques et de la documentation prépare au métier de bibliothécaire en bibliothèque ou dans un centre de documentation.

À qui s'adresse cette formation ?

Cette formation s'adresse à tous, les qualités attendues sont :

- Posséder une bonne culture générale et en particulier une connaissance de base dans le domaine des bibliothèques ;
- Avoir un projet professionnel en lien avec les métiers des bibliothèques et de la documentation ;
- Faire preuve d'analyse, de synthèse et de réflexion critique ;
- Maîtriser la langue française : orthographe et syntaxe correctes ;
- Être issu d'un baccalauréat général, technologique ou équivalent.

Programme

Durant ces 2 années, la formation forme ces étudiants à la gestion de projet, à maîtriser les techniques documentaires dans le domaine du document imprimé et numérique ou encore à la gestion d'un service d'information.

En plus des cours, il y aura au minimum 5 semaines de stage obligatoire en bibliothèque publique ou universitaire en première année, puis au minimum 7 semaines de stage obligatoire en deuxième année.

Pour valider le DEUST, il faut valider des crédits ECTS (European Credit Transfer System). Un total de 120 ECTS est demandé pour obtenir le DEUST.

Conditions d'admission

L'inscription pour le DEUST Métier des bibliothèques et de la documentation s'effectue *via* la plateforme ParcoursUP. La procédure de sélection comprend la rédaction d'une lettre de motivation complétée et un entretien.

Et après...

Après la formation, il est possible de poursuivre les études vers une Licence professionnelle en Métiers du livre ou en Métiers de l'information ou d'effectuer une Licence en Information-Communication. Sinon, il est possible de s'insérer professionnellement dans la fonction publique ou dans le secteur para-public, privé et associatif.

Licence professionnelle, Métiers du livre : documentation et bibliothèques

La Licence professionnelle métiers du livre comprend 4 parcours différents : Parcours management des bibliothèques et de la documentation ; Parcours management des bibliothèques et de la documentation – en contrat pro ; Parcours management des systèmes d'information archivistes ; Parcours management des systèmes d'information archivistes – en contrat pro.

La Licence dure 1 an et a pour but d'obtenir des compétences variées afin de postuler par la suite en bibliothèque, dans les centres de documentation ou dans les services d'archives, tant dans les secteurs publics, privés ou associatifs.

À qui s'adresse cette formation ?

- Aux personnes ayant validé une Licence 2, de préférence dans le domaine des métiers du livre ;
- Aux salariés (bibliothécaire, documentaliste, gestionnaire des archives) souhaitant actualiser leurs connaissances techniques ;
- Aux salariés exerçant des fonctions d'aide bibliothécaire, de documentaliste ou de gestionnaire des archives ;
- Aux personnes avec un bac +2.

Programme

La formation est composée de cours et d'un stage obligatoire de 3 mois minimum (entre avril et août). Pour les parcours en contrat pro, la formation s'effectue en alternance par le biais d'un contrat de professionnalisation de septembre à juin (2 ou 3 jours en entreprise par semaine).

Conditions d'admission

Pour postuler, il faut établir un dossier de pré-sélection faisant état du parcours et du projet professionnel. Si le dossier est retenu, le candidat recevra une convocation à un entretien. Le dépôt d'un dossier de candidature se fait par l'intermédiaire du portail eCandidat.

Et après...

Cette Licence professionnelle permet une insertion dans le monde du travail en tant que bibliothécaire, documentaliste ou archiviste.

Licence professionnelle, Métiers du livre : Documentation et Bibliothèques

La Licence professionnelle, Métiers du livre : Documentation et Bibliothèques est une formation en 1 an permettant d'acquérir les compétences nécessaires dans les métiers de bibliothèque et dans la perspective des concours de la fonction publique. La Licence peut s'effectuer en formation initiale ou en formation continue. Il est possible d'ajouter l'option « métiers des bibliothèques : gestion, animation, documentation ».

À qui s'adresse cette formation ?

- Aux personnes ayant validé une Licence 2 dans des formations générales : Lettres, Arts, Langues vivantes, Histoire, Philosophie, etc. ;
- Aux personnes avec un bac +2 dans des formations professionnelles : DEUST, BUT Métiers du livre, BTS (communication, imprimerie, assistants de direction), etc.

Programme

La formation se déroule en 2 temps, le premier semestre de septembre à janvier, les étudiants suivent les cours et abordent une partie du projet tutoré. Puis, au second semestre, de fin janvier à fin mai, les étudiants sont amenés à effectuer un stage de 12 semaines. D'abord 4 semaines en stage, puis 2 semaines à l'université, enfin 8 semaines en stage.

À la fin de l'année, les étudiants doivent rendre un mémoire de stage et une soutenance, courant juin.

Conditions d'admission

Pour postuler, il faut obligatoirement avoir un bac +2 ou équivalent. Le dépôt d'un dossier de candidature se fait par l'intermédiaire du portail eCandidat.

Et après...

L'objectif premier de cette Licence est l'insertion professionnelle immédiate dans les secteurs d'activités suivant : bibliothèques, documentation, culture. Néanmoins, elle prépare aussi aux concours des bibliothèques et éventuellement aux Masters en relation avec les métiers du livre.

UFR des Lettres
Citadelle,
10, rue des Français libres
80080 Amiens

Formation initiale
Malika PROISY
03 22 82 73 84
malika.proisy@u-picardie.fr

Responsable pédagogie
Luc RUIZ
luc.ruiz@u-picardie.fr

Licence Information-Communication, Parcours Sciences de l'information et du document

La Licence Information-Communication, Parcours Sciences de l'information et du document a pour but d'apporter des connaissances théoriques et techniques dans le domaine de l'organisation et de la gestion d'information. Dès la deuxième année, vous pouvez personnaliser votre parcours en choisissant une option d'ouverture afin de faciliter la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle.

À qui s'adresse cette formation ?

Cette formation s'adresse à tous, les qualités attendues sont :

- Avoir des capacités rédactionnelles avérées ;
- Être à l'aise avec l'ordinateur et maîtriser les outils de bureautique et Internet ;
- Posséder une bonne culture générale et une ouverture d'esprit ;
- Disposer d'un bon sens de l'écoute ;
- Être de préférence titulaire d'un baccalauréat général ou en reprise d'études.

Programme

La formation dure 3 ans et est organisée en 6 semestres. 12 semaines de cours sont prévues par semestre les deux premières années. La dernière année, les étudiants devront effectuer un stage obligatoire de 6 semaines (Semestre 6).

Pour valider la Licence, il faut valider des crédits ECTS (European Credit Transfer System). Un total de 180 ECTS est demandé pour obtenir la Licence.

Conditions d'admission

L'inscription pour la Licence Information-Communication, Parcours Sciences de l'information et du document s'effectue *via* la plateforme ParcoursUP. Le choix des candidats se fait par dossier scolaire.

Et après...

À l'issue de cette Licence, il est possible de poursuivre les études vers un Master en Sciences de l'information et du document. Également, cette Licence permet de préparer les concours de la fonction publique : bibliothécaire, chargé d'études documentaires.

Par ailleurs, il est également possible de s'insérer professionnellement après la Licence.

Département Sciences de
l'Information et du document
Campus Pont de Bois -
Bâtiment B5, rue du Barreau
59653 Villeneuve-d'Ascq

Responsable parcours
Éric KERGOSIEN
eric.kergosien@univ-lille.fr

Responsable 1^{re} année
Joana CASENAVE
joana.casenave@univ-lille.fr

Responsable 2^e année
Amel FRAISSE
amel.fraisse@univ-lille.fr

Licence Lettres, Parcours Lettres modernes/Documentation

La Licence Lettres, Parcours Lettres modernes/Documentation se destinent aux étudiants désireux de devenir professeur de français en collège ou en lycée. Cette Licence constitue une bonne préparation aux concours de recrutement tel que le CAPES, le CAPLP ou l'Agrégation. Par ailleurs, cette Licence ouvre également sur les métiers de l'administration.

À qui s'adresse cette formation ?

Cette formation s'adresse à tous, les qualités attendues sont :

- Avoir un grand intérêt pour la littérature ;
- Exercer un esprit d'analyse sur les productions culturelles ;
- Exprimer sa créativité par l'écriture (sous toutes ses formes).

Programme

La première année de la Licence se veut générale en proposant des cours de linguistique, de littérature française et européenne ou encore de latin. En deuxième année, un choix entre deux parcours (« Enseignement » ou « Documentation ») est proposé. Enfin, la troisième année est une année de spécialisation où l'étudiant choisira dans quel domaine il souhaite continuer. La formation inclut également un stage obligatoire.

Conditions d'admission

Le dépôt du dossier de candidature se fait par l'intermédiaire de ce portail : www.univ-artois.fr/formations/admission-inscription-transfert

Et après...

À l'issue de la Licence, l'étudiant peut s'inscrire en Master.

Plusieurs mentions sont proposées par la Licence :

- « Lettres » ;
- « Français Langue Étrangère » ;
- « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation » (MEEF).

Une fois titulaire du Master, l'étudiant pourra s'inscrire en doctorat ou entrer dans la vie active. Outre les professions de la formation initiale, l'étudiant peut également se préparer aux concours de bibliothécaires ou concours administratifs, à la profession de documentaliste ou métiers de l'information.

Licence Humanités, Lettres, Humanités, Culture (L3)

La Licence Humanités, Lettres, Humanités, Culture a pour objectif de préparer aux métiers dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et de la culture. Cette formation est une formation généraliste avec des enseignements riches et variés. Elle dure 1 an.

À qui s'adresse cette formation ?

- Aux personnes en reprise d'études, salariés, demandeurs d'emploi, VAE ;
- Aux personnes titulaires d'un diplôme niveau bac +2, niveau A1 anglais.

Programme

La formation se déroule sur une année et est séparée en 2 semestres. La Licence est rythmée par 2 semaines à l'université puis 2 semaines en entreprise, tout au long de l'année. Le but de cette Licence est d'acquérir et de perfectionner la maîtrise de la langue écrite et orale, d'analyser et maîtriser l'argumentation ou encore d'acquérir un esprit de synthèse et une vaste culture littéraire et scientifique.

L'évaluation des connaissances s'effectue en contrôle continu intégral, évaluations en cours et fin de semestre.

Conditions d'admission

Le dépôt du dossier de candidature se fait par l'intermédiaire du portail eCandidat.

Et après...

Après la formation, il est possible de continuer les études en Licence professionnelle dans le domaine des Lettres, entre autres, de se diriger vers un Master, ou encore de préparer des concours de l'enseignement du second degré (collège et lycée).

Les secteurs visés par la formation sont : le secteur éducatif, culturel, touristique, communication et ressources humaines.

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation, 2^d degré, Parcours Documentation (Villeneuve-d'Ascq)

Le Master MEEF, 2^d degré, Parcours Documentation forme les futurs enseignants du secondaire (collège, lycée) mais aussi des formateurs ou des éducateurs. Cette formation dure 2 ans et est accessible en formation continue ou initiale.

À qui s'adresse cette formation ?

Les attendus à l'entrée de ce Master sont :

- Justifier d'une maîtrise suffisante soit par l'obtention d'une Licence soit par la validation d'enseignements de préprofessionnalisation dans une discipline scolaire ;
- Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement ;
- Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de Licence ;
- Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de Licence.

Programme

Le Master est organisé en deux années de formation. Durant ces deux années, l'étudiant suivra des éléments du tronc commun caractéristiques au parcours MEEF, mais aussi des enseignements plus spécifiques liés au parcours documentation. En première année de Master, 3 fois 2 semaines de stage sont prévues. Ensuite, en deuxième année les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage en responsabilité durant un trimestre.

Conditions d'admission

Pour candidater au Master MEEF, il faut être titulaire d'une Licence validée. La mention de Licence conseillée pour ce Master est la Licence information et communication. Le dépôt du dossier de candidature se fait par l'intermédiaire du portail Mon Master.

Et après...

Il est possible de poursuivre les études après le Master pour entrer en thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication.

Par ailleurs, après le Master il est également possible de s'insérer professionnellement pour exercer des métiers comme professeur documentaliste, documentaliste ou encore ingénieur de formation.

Institut national supérieur
du professorat et de l'éducation
365 bis, rue Jules Guesde
BP 50458 Villeneuve-d'Ascq cedex

Responsable parcours
Béatrice MICHEAU
beatrice.micheau@univ-lille.fr

Secrétariat pédagogique
Sophie LEVASSEUR
sophie.levasseur@univ-lille.fr

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation, 2^d degré, Parcours Documentation (Amiens)

Le Le Master MEEF, 2^d degré, Parcours Documentation forme les étudiants qui se destinent au métier de professeur documentaliste dans les établissements scolaire. Ce Master prépare aux concours du CAPES externe de documentation ou du CAPES interne de documentation.

À qui s'adresse cette formation ?

- Aux étudiants en formation initiale, salariés ou demandeurs d'emploi en reprises d'études, VAE ;
- Aux professeurs documentalistes contractuels et vacataires ;
- Aux personnes titulaires d'une Licence toutes disciplines.

Programme

La première année de Master est consacrée à l'apprentissage du métier de professeur documentaliste et à la pratique professionnelle constituée de stages d'observation. En deuxième année, les étudiants poursuivent l'apprentissage du métier et préparent l'entrée aux concours du CAPES.

Les concours d'entrée au CAPES interviennent en fin de Master.

Conditions d'admission

Pour postuler au Master MEEF, il faut être titulaire d'une Licence validée. Le dépôt du dossier de candidature se fait par l'intermédiaire du portail Mon Master.

Et après...

Après le Master, les étudiants peuvent tenter de passer le concours du CAPES. Sinon, ils peuvent s'insérer professionnellement en tant que documentaliste ou professeur documentaliste, entre autres.

Institut national supérieur
du professorat et de l'éducation
Citadelle,
10, rue des Français libres
80080 Amiens

Formation initiale
Laurence DAUTHIEUX-LAMARRE
03 64 26 84 46
laurence.lamarre@u-picardie.fr

Responsables pédagogiques
Isabelle GODDYN
isabelle.goddyn@u-picardie.fr
Philippe ETHUIN
philippe.ethuin@u-picardie.fr

Master Lettres

Le Master Lettres est une formation balayant plusieurs domaines tels que les Lettres, les Sciences du langage et les Sciences humaines. Cette formation ouvre de larges perspectives professionnelles du fait de son esprit généraliste.

À qui s'adresse cette formation ?

Ce Master demande de :

- Posséder une solide culture générale ;
- Maîtriser les outils d'analyse littéraire et linguistique et de production des textes et des discours ;
- Maîtriser la théorie et la pratique dans le domaine des productions écrites et orales.

Programme

Le Master Lettres propose deux ans de cours sur la littérature, les langues ou encore sur les sciences du langage. En Master 2, les étudiants doivent choisir entre deux parcours : Littérature antique, française et comparée ou alors Sciences du langage.

Conditions d'admission

Pour postuler à ce Master, il faut être issu d'une Licence, d'un Master ou équivalence. Le dépôt du dossier de candidature se fait par l'intermédiaire du portail Mon Master.

Et après...

Après la formation, l'étudiant peut poursuivre les études en doctorat, passer les concours de l'enseignement, des bibliothèques ou alors se diriger vers des Masters généraux ou professionnels dans les domaines du journalisme, de l'information, de la communication ou de l'édition.

Autrement, l'étudiant pourra s'insérer professionnellement dans l'enseignement et recherche à l'Université, dans l'enseignement secondaire ou encore en tant qu'auteur.

UFR des Lettres
Citadelle,
10, rue des Français libres
80080 Amiens

Formation initiale
Malika PROISY
03 22 82 73 84
malika.proisy@u-picardie.fr

Responsable Master Lettres
Jean-Luc GUICHET
jean-luc.guichet@u-picardie.fr

Master Lettres, Sciences du langage (M2)

Le parcours « Sciences du langage » est l'un des parcours du Master Lettres que les étudiants peuvent choisir en deuxième année. Cette formation apprend aux étudiants des compétences scientifiques de haut niveau dans l'étude du langage et des langues.

À qui s'adresse cette formation ?

Cette formation s'adresse aux personnes ayant validé leur première année de Master ou équivalence. Les qualités attendues sont multiples comme maîtriser les savoirs disciplinaires dans les sciences du langage ou encore connaître les principales théories en linguistique, sciences du langage et en littérature.

Programme

L'année est divisée en 2 semestres. Dans chacun d'entre eux, les étudiants seront amenés à suivre des cours théoriques ainsi que des cours pratiques.

Conditions d'admission

Pour postuler, il faut avoir un niveau Master 1 ou équivalent. Le dépôt du dossier de candidature se fait par l'intermédiaire du portail Mon Master.

Et après...

Après la formation, l'étudiant peut poursuivre les études en doctorat, passer les concours de l'enseignement, des bibliothèques ou alors se diriger vers des Masters généraux ou professionnels dans les domaines du journalisme, de l'information, de la communication ou de l'édition.

Autrement, l'étudiant pourra s'insérer professionnellement dans l'enseignement et recherche à l'Université, dans l'enseignement secondaire ou encore en tant qu'auteur.

UFR des Lettres
Citadelle,
10, rue des Français libres
80080 Amiens

Formation initiale
Malika PROISY
03 22 82 73 84
malika.proisy@u-picardie.fr

Responsable Master SDL
Paula PRESCOD
paula.prescod@u-picardie.fr

Master Lettres, Littérature Antique, Française et comparée (M2)

Le parcours « Littérature Antique, Française et comparée » est l'un des parcours du Master Lettres que les étudiants peuvent choisir en deuxième année. Cette formation a pour objectif de former à la recherche en littérature. Elle offre aux étudiants des compétences scientifiques approfondies.

À qui s'adresse cette formation ?

Cette formation s'adresse aux personnes ayant validé leur première année de Master ou équivalence. Les qualités attendues sont multiples, comme avoir une connaissance solide des principales théories critiques en littérature mais aussi posséder une connaissance de l'histoire du livre et de la littérature.

Programme

L'année est divisée en 2 semestres. Dans chacun d'entre eux, les étudiants seront amenés à suivre des cours théoriques ainsi que des cours pratiques.

Conditions d'admission

Pour postuler, il faut avoir un niveau Master 1 ou équivalent. Le dépôt du dossier de candidature se fait par l'intermédiaire du portail Mon Master.

Et après...

Après la formation, l'étudiant peut poursuivre les études en doctorat, passer les concours de l'enseignement, des bibliothèques ou alors se diriger vers des Masters généraux ou professionnels dans les domaines du journalisme, de l'information, de la communication ou de l'édition.

Autrement, l'étudiant pourra s'insérer professionnellement dans l'enseignement et recherche à l'Université, dans l'enseignement secondaire ou encore en tant qu'auteur.

II

Les organismes régionaux de formation, de préparation aux concours et aux examens professionnels

La Bibliothèque départementale de l'Aisne

La Bibliothèque départementale de l'Aisne (BDA) est un service du Conseil départemental dont la vocation est de développer la lecture publique dans l'Aisne en soutenant les projets et les bibliothèques du territoire et en accompagnant les personnels salariés et bénévoles qui les animent.

Missions

La Loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique a conforté les missions des bibliothèques départementales dans leur rôle d'assistance et de soutien aux bibliothèques communales et intercommunales pour les inscrire comme des outils au service des politiques publiques du territoire, garantes de l'égalité aux savoirs, de la prévention de l'insécurité linguistique et numérique, de l'émancipation individuelle et citoyenne et de la formation tout au long de la vie.

Composition

La BDA est composée de 30 agents répartis en 6 pôles dont les missions, définies par un schéma départemental de développement de la lecture publique, sont :

- Développer la lecture publique au service de l'inclusion sociale et numérique des habitants ;
- Soutenir la structuration territoriale pour des bibliothèques qualifiées et rayonnantes ;
- Encourager la coopération intercommunale.
- Favoriser l'accès à la lecture dès le plus jeune âge ;
- Développer des actions en direction des publics les plus éloignés du livre et de la lecture.

Formations

La BDA dispense des formations gratuites à destination de toute personne (salariée ou bénévole) participant au fonctionnement et à l'animation d'une bibliothèque/médiathèque. Depuis 2019, les formations de la BDA sont ouvertes aux professionnels de la petite enfance et du champ social, médiateurs culturels, professionnels et bénévoles d'associations œuvrant dans le champ de la lecture.

En matière de formation, la BDA poursuit les objectifs suivants :

- Concourir à la professionnalisation du réseau, au moyen de formations sur le métier de bibliothécaire ;
- Déployer de nouvelles pratiques de formation innovantes adaptées aux besoins du réseau ;
- Adapter les formations aux outils pratiques et techniques utilisés dans le métier de bibliothécaire par les bibliothèques du réseau ;
- Sécuriser la prise de poste / de responsabilité des bénévoles et/ou des bibliothécaires ;
- Proposer une offre de formation adaptée aux besoins, aux demandes des territoires.

Parc Foch,
Avenue du Maréchal Foch
02000 LAON
03 23 24 98 30

Vincent CARON
Adjoint à la cheffe de service
03 23 24 98 34
vcaron@aisne.fr

La Médiathèque départementale du Nord

La Médiathèque départementale du Nord accompagne les communes de moins de 10 000 habitants et les réseaux de lecture publique du département et entretient également des partenariats avec d'autres établissements publics et des associations.

Fonctionnement

La Médiathèque départementale du Nord est un équipement culturel du Département du Nord présidé par M. Christian Poirer. Elle développe un partenariat fructueux avec les communes et apporte un soutien précieux aux bibliothèques locales. Elle apporte : expertise technique et ingénierie culturelle et territoriale, conseils et accompagnement pour la mise en place de réseaux, offre de formation initiale et continue, évaluation des politiques locales, projets d'action culturelle, programmes de développement, fourniture de biens culturels physiques et numériques.

Grâce à son label Bibliothèque Numérique de Référence, la Médiathèque départementale du Nord va permettre un accès plus équitable aux bibliothèques pour tous les habitants du département du Nord, un accès à de nouveaux services numériques pour tous et un accès à une offre de qualité pour tous les partenaires de la Médiathèque départementale du Nord.

Composition

71 agents au service des bibliothèques et réseaux de lecture publique partenaires, 531 367 documents, 361 expositions et 429 outils d'animation,

127 actions de médiation menées en 2022 à destination du grand public et des publics spécialisés (Premières Pages, lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme...).

Missions

L'une des missions de la Médiathèque départementale du Nord est de permettre aux partenaires de se former gratuitement, de monter en compétences et offrir ainsi aux Nordistes une offre de lecture publique de qualité. Mais c'est aussi l'occasion pour les partenaires de travailler sur des thématiques communes, d'échanger des pratiques et de monter des projets en réseau. En 2022, 48 stages ont été organisés sur l'ensemble du département du Nord à partir de ses quatre sites : Bailleul, Caudry, Hellemmes-Lille, Le Quesnoy. Soit un total de 85 jours de formation et 458 personnes formées (73 % de salariés et 27 % de bénévoles). En 2023, 40 stages sont proposés sur les thèmes suivants : stratégie, gestion, communication ; collections : contenus, médiation ; animation et action culturelle, la formation de base ainsi que des journées professionnelles autour de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, le développement durable...

140 bis, rue Ferdinand Mathias
59260 Hellemmes-Lille
03 59 73 09 50

Aurore LEFEBVRE-TRIGALET
Cheffe de projet formation
03 59 73 09 52
mediathequedunord.formation@lenord.fr

La Médiathèque départementale de l'Oise

La Médiathèque départementale de l'Oise (MDO) est un service de soutien au développement de la lecture publique. Elle déploie une offre d'ingénierie auprès des collectivités de l'Oise, mais c'est également une bibliothèque pour les bibliothécaires du territoire.

Missions

La Médiathèque départementale de l'Oise est en premier lieu un service d'ingénierie pour les collectivités du département. Elle intervient pour accompagner tous les projets de développement de la lecture publique : construction de nouveaux équipements, réhabilitation ou réaménagement d'équipements existant, mais aussi structuration de réseaux intercommunaux de bibliothèques, dans une perspective de développement territorial et d'équité d'accès à des services publics culturels de qualité.

Composition

Au quotidien, ses équipes œuvrent aux côtés de plus de 700 bibliothécaires salariés ou bénévoles, dans la gestion et l'animation des quelques 215 bibliothèques du réseau départemental. Cet accompagnement s'articule schématiquement autour du tryptique suivant :

- Des ressources : collections diverses aussi bien physiques que numériques, matériel d'animation, outils numériques, qu'un service de desserte permet de faire circuler sur tout le territoire ;
- Des temps forts réguliers nationaux ou départementaux : Nuits de la lecture, Quinzaine départementale de la petite enfance, Semaine

de sensibilisation aux handicaps, l'Été en roue livre, le Mois de la BD, Semaine bleue, Festival Contes d'automne, Prix littéraire des collégiens de l'Oise, auxquels s'ajoutent des dispositifs plus ponctuels tels que des résidences de médiation, des cycles d'ateliers d'écriture, des séries de concerts en bibliothèque ;

- Des formations, à travers un programme pensé pour couvrir l'ensemble des domaines, professionnaliser l'activité des bibliothécaires, et faciliter la participation aux nombreux appels à projet lancés : accueil des publics, action culturelle, développement et médiation des collections, numérique, communication et valorisation de l'activité.

Afin d'orienter et d'accompagner le réseau départemental dans l'ensemble de cette offre, les bibliothèques sont suivies par une équipe de référentes territoriales qui en sont les interlocutrices privilégiées au quotidien, ainsi que des agents de la MDO spécialisés dans chacune de ses grandes missions : développement des publics, des collections, du numérique, etc.

22, rue Vinot Préfontaine
60000 Beauvais
03 44 10 83 00
mdo.oise.fr

Dominique MOULIN /
Véronique VANDENBERGHE
Coordinatrice formation et
bibliothèques inclusives - référente
formation et personnes âgées.

03 44 10 82 89 / 03 44 10 83 21
dominique.moulin@oise.fr /
veronique.vandenbergh@oise.fr

La Médiathèque départementale du Pas-de-Calais

La Médiathèque départementale met en œuvre la politique du Département du Pas-de-Calais en faveur du livre et de la lecture. Elle aide les bibliothèques à offrir des services les plus performants possibles, au plus près des habitants.

Missions

La Médiathèque départementale du Pas-de-Calais accompagne les collectivités du département et les équipes du réseau départemental de lecture publique – 280 bibliothèques et 125 collèges – pour développer une offre de lecture publique ambitieuse.

Ses missions sont multiples :

- L'ingénierie et le conseil aux communes et intercommunalités dans la construction, l'aménagement, le fonctionnement des bibliothèques ;
- La professionnalisation des équipes des bibliothèques, bénévoles et salariés, avec des formations, des journées d'études... ;
- La promotion du livre et de la lecture avec de l'action culturelle, des mises à disposition d'expositions, l'organisation ou la participation à des événements culturels... ;
- Le prêt de documents et le développement de services numériques.

Composition

La Médiathèque départementale du Pas-de-Calais compte près de 60 agents travaillant au service des collectivités et des bibliothèques du Pas-de-Calais dans une organisation au plus près des territoires avec 3 sites (Dainville, Lillers et Wimereux), suivies par une équipe de

référentes territoriales qui en sont les interlocutrices privilégiées au quotidien, ainsi que des agents de la Médiathèque spécialisés dans chacune de ses grandes missions : développement des publics, des collections, du numérique, etc.

Offre de formations

Chaque année, la Médiathèque départementale du Pas-de-Calais dispense des formations à l'ensemble des agents des bibliothèques du Pas-de-Calais, bénévoles ou agents territoriaux. Elle forme ainsi chaque année plus de 650 personnes et dispense près de 70 jours de formation. Des parcours de formation sont proposés sur 2 ou 3 ans pour favoriser la montée en compétences des partenaires. Un parcours spécifique, Premiers Pas en Bibliothèque, accompagne tout nouvel agent ou bénévole dans l'acquisition des compétences de base pour lui permettre d'être à l'aise dans sa mission et faire vivre sa bibliothèque au quotidien.

La Médiathèque départementale du Pas-de-Calais propose également des formations sur mesure afin d'être au plus près des problématiques locales. Cette offre ciblée permet à un réseau partenaire (établi ou en construction) de recevoir une réponse précise à son besoin et adaptée aux spécificités de son territoire.

Adresse physique : 37, rue du temple (1^{er} étage) 62000 Arras

Christine CLONIER-DIEU
Correspondante formation
pour l'Arrageois et Lens-Hénin
03 21 21 47 78
clonier.dieu.christine@pasdecalais.fr

Romain VERHAGUE
Correspondant formation
pour l'Artois et l'Audomarais
03 21 61 91 34
verhague.romain@pasdecalais.fr

Corinne DACHICOURT
Correspondante formation
pour le Boulonnais, le Calaisis
et le Montreuillois-Ternois
03 21 33 74 40
dachicourt.corinne@pasdecalais.fr

La Bibliothèque départementale de la Somme

La Bibliothèque départementale de la Somme est une bibliothèque au service des bibliothèques qui met en œuvre la politique du Conseil départemental dans le domaine du livre et de la lecture.

Offre de formations

En matière de formation, elle organise chaque année des formations à destination des personnels des bibliothèques qu'ils soient salariés ou bénévoles. Elle propose ainsi :

- Un cycle de formation de base à l'intention des gestionnaires de petites bibliothèques ;
- Un cycle de formations thématiques que la BDS s'efforce de faire labelliser par le CNFPT, contribuant ainsi à faire valider ces formations au titre de la formation continue ;
- Des ateliers, des rencontres avec des auteurs ;
- Des formations à la carte.

Fonctionnement de l'organisme

Elle met à disposition des bibliothèques partenaires une offre documentaire composée de livres, CD, DVD, livres audio et livres adaptés pour tous les âges et tous les goûts. Cette offre documentaire physique est complétée par un bouquet numérique composé d'une offre de presse en ligne, cinéma, musique, *e-learning*, remédiation cognitive et livre numérique.

Afin de faire des bibliothèques des lieux de vie, de convivialité et de sociabilité, elle met à disposition des supports d'animation et développe des partenariats avec des associations afin de permettre aux bibliothèques de son réseau de lecture publique de bénéficier de l'expertise et des compétences de ces associations. Elle propose de travailler en partenariat avec les bibliothèques autour de temps forts comme le festival « des parents, des bébés », le « Live entre les livres », la tournée de la Comédie de Picardie. Elle met en place chaque année des résidences d'auteurs ainsi qu'une résidence d'Éducation aux Médias et à l'Information. Dans le cadre de son partenariat avec l'Agence régionale pour la langue picarde, elle propose à ses bibliothèques des lectures théâtralisées ainsi qu'une formation à la gestion des fonds en langue picarde.

Le Centre national de la fonction publique territoriale

Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) est un organisme de formation pour les personnels de la fonction publique territoriale.

Fonctionnement

Établissement public unique paritaire déconcentré dont les missions de formation et d'emploi concourent à l'accompagnement des collectivités territoriales et établissements publics. La mission est de développer les compétences de tous les agents de la fonction publique territoriale. Le CNFPT conçoit et dispense des formations à l'ensemble des agents territoriaux, de toutes catégories et tout au long de leur vie professionnelle. Le CNFPT organise plusieurs concours, des préparations aux concours et des accompagnements à la VAE.

Accompagnement et offre de formation

Le CNFPT est l'acteur principal de la formation professionnelle des agents des collectivités territoriales. Il définit l'orientation générale des formations ainsi que leurs programmes.

Le CNFPT dispense des formations de préparation aux concours et aux examens professionnels au sein de ses délégations régionales et de ses instituts.

Les concours organisés par le CNFPT :

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le CNFPT organise les concours et examens professionnels d'administrateur, de conservateur des bibliothèques et d'ingénieur en chef. Il organise également, en partenariat avec l'Institut national du patrimoine, le concours de conservateur du patrimoine, concours commun avec l'Etat et la ville de Paris. Tous les autres concours et examens professionnels sont organisés pas les centres départementaux et interdépartementaux de gestion (CDG).

Le Centre MédiaLille est l'un des douze Centres régionaux de Formation aux Carrières des Bibliothèques, du Livre et de la Documentation (CRFCB) créés dans les universités à partir de 1987. C'est un département rattaché administrativement à la Direction de la Formation Continue et de l'Alternance (DFCA), situé sur le Campus Pont-de-Bois, de l'Université de Lille.

Missions

Le Centre MédiaLille organise des actions de formation continue, destinées aux personnels des bibliothèques de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, des communes et des départements, ainsi qu'aux personnels des bibliothèques associatives ou relevant du secteur privé, et aux étudiants.

Actions

Il a une mission de formation, d'information et de conseil pour les professions des bibliothèques, du livre et de la documentation. Il assure auprès d'eux une mission d'étude, de documentation et d'orientation. Ces actions s'articulent autour de trois axes principaux :

- La préparation aux concours des bibliothèques, organisée en fonction des concours ouverts dans la filière territoriale et d'État ;
- Les stages de formation continue, dont les thèmes évoluent en fonction des besoins de formation (démarche qualité, formation de formateurs, veille professionnelle...). Des stages sur site, à la demande spécifique d'un établissement, peuvent également être réalisés ;

→ Les journées professionnelles, sur la formation des professionnels des bibliothèques, le patrimoine conservé en région Hauts-de-France, etc. L'équipe du Centre MédiaLille est composée de six personnes. Les enseignements techniques et spécialisés sont confiés à des professionnels confirmés.

Stages MédiaLille – DRAC

Avec le soutien du ministère de la Culture et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Hauts-de-France, le Centre MédiaLille propose un programme de formation qui s'adresse à tous les personnels des bibliothèques territoriales.

Les stages « DRAC » ne donnent pas lieu à facturation auprès de la collectivité. Ils sont financés par une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Hauts-de-France.

Retrouvez toute l'offre de formation sur : formationpro.univ-lille.fr/medialille

Les inscriptions aux formations s'effectuent à partir du site Internet : www.crccb.fr/#/program/lille

Centre de formation MédiaLille
Université de Lille – Campus Pont-de-Bois, Bâtiment B, rue du Barreau
BP 60149
59653 Villeneuve d'Ascq cedex
03 20 41 64 04

Catherine CREPIN
Directrice
catherine.crepin@univ-lille.fr

Marc PATELLA
Responsable administratif
03 20 41 67 97
marc.patella@univ-lille.fr

L'Association des Bibliothécaires de France (ABF) est une association à destination de tous les bibliothécaires professionnels et bénévoles qui réfléchissent, débattent, se forment et promeuvent le rôle des bibliothèques dans la société.

Fonctionnement

Fondée en 1906 et reconnue d'utilité publique en 1969, l'ABF est la plus ancienne association de bibliothécaires en France. L'Association des Bibliothécaires de France est un lieu d'échange constant sur tous les sujets concernant les bibliothèques, leurs publics et leurs personnels.

Composition

Elle compte plus de 2 000 adhérents : professionnels de toutes les bibliothèques (bibliothèques municipales, bibliothèques universitaires, bibliothèques départementales, bibliothèques spécialisées et centres de documentation) mais aussi, plus largement, ceux concernés et intéressés par les questions touchant à la médiation et aux outils favorisant l'accès à l'information et aux collections.

L'ABF est composée de 20 antennes régionales, qui mènent des actions de proximités en phase avec son territoire.

Missions

Elle mène également des commissions thématiques ouvertes à tous. Ces commissions sont constituées de manière permanente ou selon les besoins de l'actualité.

Tout au long de l'année, l'ABF propose différents temps forts :

- Une formation homologuée d'auxiliaire de bibliothèque ;
- Un congrès national ;
- Des journées d'étude ;
- Des voyages d'étude ;
- Un prix littéraire jeunesse : le prix Sorcières.

L'Agence régionale du Livre et de la Lecture des Hauts-de-France

L'Agence régionale du Livre et de la Lecture des Hauts-de-France est une structure interprofessionnelle, centre de ressources livre et lecture, et lieu d'accompagnement des acteurs du livre et de la lecture en région.

Fonctionnement

L'Agence est une plateforme de concertation privilégiée entre l'État, la Région et l'ensemble des professionnelles du secteur. Elle structure et met en œuvre une politique du livre collective, harmonieuse et efficace sur le territoire des Hauts-de-France, en favorisant la création d'outils, de ressources et de projets innovants, au service de chacun et chacune.

Missions

Son action se déploie autour de différentes missions transversales :

- Observatoire, études et perspectives ;
- Conseil, formation, accompagnement ;
- Animation, expérimentation, diffusion ;
- Information, communication ;
- Administration.

Ces missions se déclinent pôle par pôle afin de couvrir l'ensemble de l'écosystème livre et lecture :

- Pôle Patrimoine écrit, graphique et littéraire (les bibliothèques patrimoniales et la conservation patrimoniale) ;
- Pôle Développement des pratiques (la lecture publique, le développement de la lecture mais aussi la prévention et lutte contre l'illettrisme) ;

→ Pôle Création, production et rayonnement (les maisons d'éditions, les libraires, les auteurs et porteurs de manifestations littéraires, ainsi que les relations inter-régionales et internationales).

Offre de formations

Fidèle à ses missions, l'AR2L Hauts-de-France organise des journées professionnelles thématiques permettant de réunir les professionnels autour d'une question ou d'une réalité, afin de fédérer les acteurs sur des temps d'échanges et de réflexion. L'objectif étant de créer du lien interprofessionnel. L'Agence propose également de nombreuses formations, ateliers ou webinaires, répondant aux besoins des professionnels sur le terrain, et dans une perspective d'outillage et de maillage territorial.

En savoir plus

L'association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation

L'ADBU s'intéresse aux questions de stratégie et d'évolution de l'information scientifique et technique et ne cesse de questionner la place des BU dans la société. L'ADBU lutte contre les idées reçues et réaffirme pleinement le rôle, les missions, l'ambition et les valeurs des bibliothèques universitaires.

adbu.fr

L'association des bibliothécaires départementaux

L'ABD a pour but de promouvoir le rôle joué par les bibliothèques dans l'accès de tous à l'information, à l'éducation, à la culture et aux loisirs. L'association fait valoir en particulier le rôle que jouent les bibliothèques départementales dans le développement de la lecture publique sur l'ensemble du territoire français.

www.abd-asso.org

La fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques

L'IFLA est un organisme international représentant les intérêts des bibliothèques et des services d'information et de leurs usagers. Au niveau mondial, elle est le porte-parole de la profession.

www.ifla.org

L'association des directrices et directeurs des bibliothèques municipales et groupements intercommunaux des villes de France

L'ADBGV est une association de cadres des bibliothèques municipales et intercommunales.

www.adbgv.fr

L'association des professionnels de l'information et de la communication

L'ADBS est une association regroupant les professionnels de l'information et de la documentation. Elle anime un réseau de professionnels et d'étudiants concernés ou intéressés par les sciences de l'information et de la communication.

www.adbs.fr

III

Les concours

Les conditions d'accès aux concours des bibliothèques

Fonction publique d'État

Pour intégrer la fonction publique, il faut remplir certaines conditions d'accès, les voici :

- Être de nationalité française ou européenne ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Ne pas avoir de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions au bulletin n° 2 de son casier judiciaire ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour exercer dans la fonction publique ;
- Également, le plus souvent les concours demande la possession d'un diplôme ou d'un grade.

CAT.	CORPS	CONDITIONS D'ACCÈS AUX CONCOURS
A	Conservateur des bibliothèques d'État	BAC +3 (externe) ou 4 ans de service public (interne) ou doctorat (réservé aux docteurs)
	Bibliothécaire d'État	BAC +3 (externe) ou 4 ans de service public dont 2 ans en bibliothèque (interne) ou doctorat (réservé aux docteurs)
B	Bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure	BTS, DUT ou DEUST Métiers du livre ou 4 ans de service public (interne)
	Bibliothécaire assistant spécialisé de classe normale	BAC (externe) ou 4 ans de service public (interne)
C	Magasinier principal de 2 ^e classe	Brevet des collèges, CAP, BEP (externe) ou 1 an de service publique (interne)
	Magasinier des bibliothèques	Sans concours

Les conditions d'accès aux concours des bibliothèques

Fonction publique d'État

Formation post concours

Pour les conservateurs des bibliothèques d'État :

Les candidats admis sont nommés conservateurs stagiaires et perçoivent un traitement mensuel.

La formation à l'Enssib dure 18 mois et mène au diplôme de conservateur de bibliothèque (DCB).

Pour les bibliothécaires d'État :

Les candidats admis sont affectés à un établissement précis dès leur nomination comme bibliothécaires stagiaires et perçoivent un traitement mensuel.

La formation initiale de bibliothécaire organisée par l'Enssib se déroule sur 6 mois.

Pour la catégorie B :

Les candidats admis reçoivent une formation professionnelle d'une durée de 5 jours fractionnables afin de parfaire leur connaissance de l'environnement professionnel général et plus particulièrement celui de l'établissement d'affectation.

Cette formation est dispensée par l'établissement d'affectation. Ils reçoivent en outre une formation professionnelle complémentaire de 120 heures afin d'acquérir et de développer les compétences nécessaires à leurs fonctions.

Pour la catégorie C :

Il n'y a pas de formation post-recrutement pour les magasiniers.

Les conditions d'accès aux concours des bibliothèques

Fonction publique territoriale

Pour intégrer la fonction publique, il faut remplir certaines conditions d'accès, les voici :

- Être de nationalité française ou européenne ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Ne pas avoir de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions au bulletin n° 2 de son casier judiciaire ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour exercer dans la fonction publique ;
- Également, le plus souvent les concours demande la possession d'un diplôme ou d'un grade.

CAT.	CORPS	CONDITIONS D'ACCÈS AUX CONCOURS
A	Conservateur territorial des bibliothèques	BAC +3 (externe) ou 7 ans de service public effectifs (interne)
	Bibliothécaire territorial	BAC +3 (externe) ou être employé en tant que fonctionnaire, agent public ou agent occupant un poste au sein d'une organisation internationale intergouvernementale
B	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principales de 2 ^e classe	DUT ou DEUST Métiers du livre (externe) ou 4 ans de service public (interne) ou 4 ans d'activité professionnelle, de mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'activités accomplies en qualité de responsable d'une association (3 ^e concours)
	Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Baccalauréat ou diplôme homologué au niveau 4 (externe) ou 4 ans de service public effectif compte non tenu des périodes de stage ou de formation (interne) ou 4 ans d'activité professionnelle, de mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'activités accomplies en qualité de responsable d'une association (3 ^e concours)
C	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2 ^e classe	Brevet des collèges, CAP, BEP (externe) ou 4 ans de service public (interne) ou 4 ans d'activité professionnelle, de mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'activités accomplies en qualité de responsable d'une association (3 ^e concours)
	Adjoint du patrimoine	Sans concours, recrutement direct par les collectivités

Les conditions d'accès aux concours des bibliothèques

Fonction publique territoriale

Formation post-concours

Lieu : INET (Strasbourg)

Durée : 18 mois, puis inscription sur liste d'aptitude

Pour les formations obligatoires :

Les candidats admis sont nommés élèves du Centre national de la fonction publique territoriale pour la période de leur formation initiale d'application d'une durée de 18 mois.

Au cours de cette période, ils effectuent leur scolarité en tant que conservateurs stagiaires à l'Institut National des Études Territoriales (INET) à Strasbourg.

Cette formation se compose ainsi :

- Des formations de professionnalisation au premier emploi : un minimum de 3 jours (en catégorie C) ou de 5 jours (en catégories A et B) et un maximum de 10 jours, dans les 2 ans suivant la nomination ;
- Des formations de professionnalisation tout au long de la carrière : 2 à 10 jours maximum formation par période de 5 ans ;
- Des formations de professionnalisation à la suite d'une affectation sur un poste à responsabilité : 3 à 10 jours dans les 6 mois suivant l'affectation sur ce poste.

Les autres types de formation :

- Préparations aux concours et aux examens professionnels ;
- Formations de perfectionnement dispensées au cours de carrière ;
- Actions de lutte contre l'illettrisme ;
- Formations personnelles (mise en disponibilité pour études et recherche, congés de formation professionnelle, congés pour bilan de compétences, congés pour VAE).

Ce Guide des formations régionales aux métiers des bibliothèques a pu être réalisé grâce à un soutien appuyé de la DRAC Hauts-de-France.

Nous remercions donc particulièrement messieurs Hilaire Multon, directeur régional des Affaires culturelles, et Jacques Sautron, conseiller livre et lecture à la DRAC Hauts-de-France.

L'AR2L Hauts-de-France remercie également toutes les personnes ayant contribué à la conception de ce guide de formation.

Merci à la Bibliothèque départementale de l'Aisne, à la Médiathèque départementale du Nord, à la Médiathèque départementale de l'Oise, à la Médiathèque départementale du Pas-de-Calais, à la Bibliothèque départementale de la Somme, au Centre national de la fonction publique territoriale, à MédiaLille et à l'Association des Bibliothécaires de France.

Responsable de la publication :
Pascal Mériaux,
président de l'AR2L Hauts-de-France
Directeur de la publication :
François Annycke,
directeur de l'AR2L Hauts-de-France

Catalogue coordonné par :
Florence Flamme,
responsable du Pôle Développement des pratiques,
Julie Morard, stagiaire en communication,
Nathalie Rost, responsable du Pôle Communication – AR2L Hauts-de-France

Conception graphique :
Surfaces Studio

Impression :
Alliance Partenaires Graphiques

L'Agence régionale du Livre et de la Lecture des Hauts-de-France fédère tous les acteurs et actrices du livre et de la lecture en région. Réseau de coopération interprofessionnelle et d'accompagnement, lieu de concertation privilégié, en lien direct avec l'État, la Région et l'ensemble des professionnels et des professionnelles du secteur, cette association a été bâtie pour structurer et mettre en œuvre une politique du livre collective, harmonieuse et efficace sur le territoire des Hauts-de-France, en favorisant la création d'outils, de ressources et de projets innovants, au service de chacun et chacune.

L'édition de ce présent guide est réalisée avec le soutien appuyé de la DRAC Hauts-de-France, et s'inscrit dans les missions d'information et de communication autour des métiers du livre et de la lecture de la région portées par l'AR2L Hauts-de-France.

Retrouvez la version numérique et téléchargeable du *Guide des formations régionales aux métiers des bibliothèques* sur notre site internet :

Vous souhaitez connaître les offres de formations ou les temps de rencontre professionnelles proposées autour des bibliothèques ? Nous vous donnons rendez-vous sur notre annuaire en ligne :



SITE D'AMIENS

La Graineterie – 12, rue Dijon
80000 Amiens
03 22 80 17 64

contact@ar2l-hdf.fr | www.ar2l-hdf.fr

SITE D'ARRAS

La Citadelle – Quartier des Trois Parallèles
Av. du Mémorial des Fusillés – 62000 Arras
03 21 15 69 72

